

ATELIER COLLECTIF - 90 MINUTES POUR CRÉER MA MICRO-ENTREPRISE

mardi 21 Mai 2019 - Atelier - CCI Entreprises - Mauguio

En 90 minutes, vous réalisez vos formalités d'immatriculation et vous avez un panorama des principes généraux du statut de micro-entrepreneur. Un traitement accéléré et prioritaire de votre formalité.



PUBLIC CONCERNÉ

- Personnes ayant un projet de création-reprise d'entreprise
 - Salariés
 - Demandeurs d'emploi et bénéficiaires des minima sociaux
 - Etudiants
- Selon l'avancement du projet



OBJECTIFS

Réaliser votre formalité d'immatriculation en micro-entrepreneur. Remplir l'imprimé spécifique et vérification des pièces justificatives.
Présenter les principes généraux du micro-entrepreneur : les règles comptables et fiscales de ce statut (seuil de chiffres d'affaires, les pourcentages des cotisations sociales, l'abattement forfaitaire pour le calcul de l'impôt sur le revenu...)

A l'issue de l'atelier (48 à 72 heures), vous recevez par e-mail votre récépissé d'enregistrement/votre numéro de SIREN

Il appartient au Greffe du Tribunal de Commerce de contrôler la régularité juridique du dossier.



COÛT

70 euros net sans TVA.
Un moyen simple, rapide et sûr d'immatriculer votre micro-entrepris



INFORMATIONS PRATIQUES

- Date : mardi 21 mai 2019 de 09h00 à 10h30
- Lieu : CCI Entreprises - Zone aéroportuaire Montpellier-Méditerranée
- **La participation est payante et l'inscription est obligatoire.**

Contact et inscription : Centre de Formalités des Entreprises de la CCI Hérault

Tél. 04 99 515 213

cfe@herault.cci.fr